

En 2004, augmentation du nombre de DEA, DESS et doctorats délivrés.

Le succès du DESS se poursuit.

À la suite de la réforme du « L-M-D », les premiers diplômes de master (environ 5 000) ont été délivrés en 2004.

En 2004, près de 28 900 étudiants ont obtenu un diplôme d'études approfondies (DEA) ou un master recherche. De 1986 à 1995, le nombre de DEA délivrés avait crû, passant de 15 400 à 27 000. Après cette période de succès du DEA, le nombre de diplômés a baissé de 10 % entre 1996 à 2000. Il augmente à nouveau en 2001 puis en 2002 (+ 8,4 %). La hausse annuelle, qui faiblit en 2003 avec seulement 1,1 % d'augmentation, reprend en 2004 : + 7,3 %.

Par ailleurs, le nombre d'étudiants titulaires d'un diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) ou d'un master professionnel croît de façon continue et très forte depuis une vingtaine d'années : + 9,9 % par an en moyenne depuis 1982. Après avoir atteint 16,5 % en 2001 et 13,3 % en 2002, la hausse annuelle du nombre de DESS délivrés tend cependant, comme pour les DEA, à faiblir ensuite : + 9,1 % en 2003 et + 5,5 % en 2004, où l'on compte près de 49 500 diplômés contre moins de 7 000 en 1982. La hausse concerne particulièrement les sciences, les lettres et les sciences humaines.

Depuis 1997, les universités et les établissements assimilés délivrent davantage de DESS que de DEA. Comme les autres formations à caractère professionnalisant, telles que les licences professionnelles et les DUT, le DESS attire de plus en plus d'étudiants.

Alors que les DESS et les DEA se font de plus en plus après une école d'ingénieur ou de commerce,

30,1 % des maîtrises se poursuivent en DEA et 47,5 % en DESS sur l'ensemble des disciplines en 2004.

Le changement de mode de collecte intervenu en 2001 peut expliquer cette année-là la baisse du nombre de doctorats soutenus, qui se poursuit pourtant en 2002 et 2003, mais de manière moins prononcée. En 2004, le nombre de thèses soutenues augmente de 10,5 % et le taux de rendement en doctorat, mesuré par le ratio doctorats/DEA, qui était stable en 2002 et 2003 (respectivement 30,8 % et 30,6 %), augmente de 1,4 point. En lettres et sciences humaines, la proportion de DEA se prolongeant, quatre ans après, par un doctorat s'établit à 23,1 %, alors que 47,1 % des DEA scientifiques sont suivis, trois ans après, de l'obtention d'un doctorat.

À la session 2004, 26 800 diplômes d'ingénieurs ont été délivrés contre 23 700 en 1999, soit une hausse de 13,4 % en cinq ans. La progression, soutenue jusqu'en 2001, est depuis bien plus faible (+ 1,4 % en 2004). En 2004, 12 000 diplômes d'écoles de commerce visés par le ministre chargé de l'enseignement supérieur ont été délivrés. Leur nombre, en hausse de 1,2 % par rapport à 2003, a doublé depuis 1990.

Ratio DEA/maîtrises : les DEA délivrés l'année « n » sont rapportés aux maîtrises (hors maîtrises professionnalisantes sauf MSG et hors discipline AES) délivrées l'année « n-1 ».

Ratio DESS/maîtrises : les DEA délivrés l'année « n » sont rapportés à toutes les maîtrises délivrées l'année « n-1 ».

Ces indicateurs sont calculés pour les principales disciplines générales. Ces indicateurs sont incomplets, puisque l'accès en DEA ou DESS ne se fait pas directement et exclusivement à partir de la maîtrise.

Ratio Doctorat/DEA : les doctorats de tous régimes (y compris diplômés de docteur ingénieur) délivrés l'année « n » sont rapportés aux DEA délivrés l'année « n-3 » pour les doctorats scientifiques, l'année « n-4 » pour les autres disciplines.

Diplômes d'ingénieurs. Ensemble des diplômés des établissements publics et privés, relevant de tous les ministères, habilités à délivrer un diplôme d'ingénieur reconnu par la Commission des titres d'ingénieurs (CTI). Ne sont pas comptabilisés les diplômes décernés au titre de la formation continue, à l'exception des Centres d'études supérieures industrielles (CESI) et de l'Institut national de promotion supérieure agricole (INPSA). Les diplômes obtenus par les élèves du Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) ne sont pas comptabilisés.

Diplômes des écoles de commerce. Ensemble des diplômés visés par le ministre chargé de l'enseignement supérieur. Ne sont pas comptabilisés les diplômes d'écoles non visés (mastères, MBA, etc.). Ces diplômes présentent différents niveaux de sortie : bac + 5 principalement, bac + 4 et bac + 3.

Source : MEN-DEPP.

Champ : métropole (universités) et métropole + DOM

(écoles d'ingénieurs et de commerce).

01 Ratios DESS/maîtrises, DEA/maîtrises et doctorats/DEA*

DESS/maîtrises	1990	1995	2000	2003	2004
Disciplines générales dont	27,2	28,1	33,9	46,0	47,5
Droit	29,6	31,8	35,2	47,3	46,4
Sciences économiques	53,7	47,3	55,8	70,0	72,6
Lettres et sciences humaines	17,5	21,1	25,5	32,6	33,8
Sciences	18,7	20,2	28,6	42,7	44

DEA/maîtrises	1990	1995	2000	2003	2004
Disciplines générales dont	41,0	37,5	26,9	30,5	30,1
Droit	29,0	29,9	26,6	25,3	25,5
Sciences économiques	25,2	23,7	17,1	18,3	19,5
Lettres et sciences humaines	31,9	28,6	21,1	24,0	24,8
Sciences	70,7	61,2	39,4	51,4	49,0

Doctorats**/DEA	1990	1995	2000	2003	2004
Disciplines générales dont	42,2	35,1	37,0	30,6	32,0
Lettres et sciences humaines	33,8	27,4	32,6	23,9	23,1
Sciences	54,8	49,5	51,0	45,0	47,1

* Étudiants français et métropole uniquement

** Changement de mode de collecte à partir de 2001

Source : MEN-DEPP

02 Nombre de diplômes délivrés en écoles d'ingénieurs et écoles de commerce

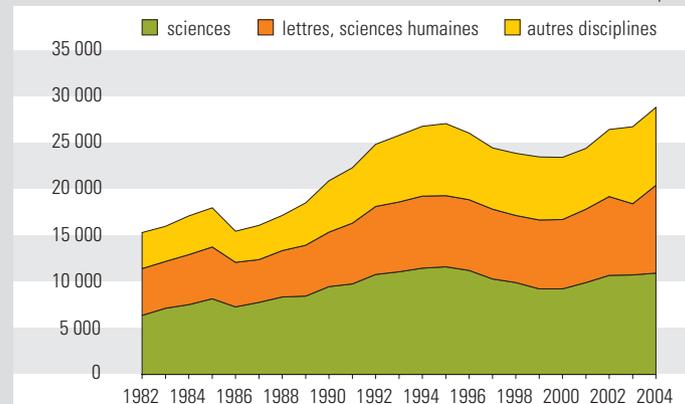
Diplômes	1990	1995	2000	2003	2004
Écoles d'ingénieurs	16 080	21 851	24 624	26 437	26 817
Écoles de commerce*	5 580	7 414	8 825	11 923	12 062

*Diplômes visés par le ministre chargé de l'Enseignement supérieur

Source : MEN-DEPP

03 Évolution du nombre de DEA délivrés (1982-2004)

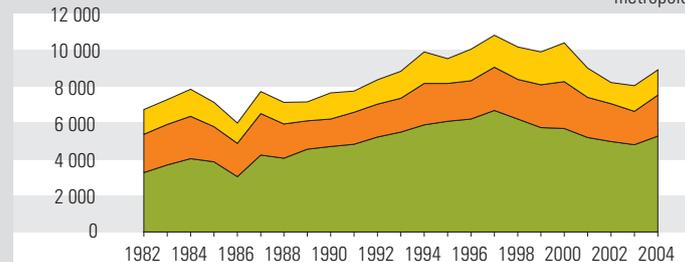
métropole



Source : MEN-DEPP

04 Évolution du nombre de doctorats délivrés (1982-2004)*

métropole

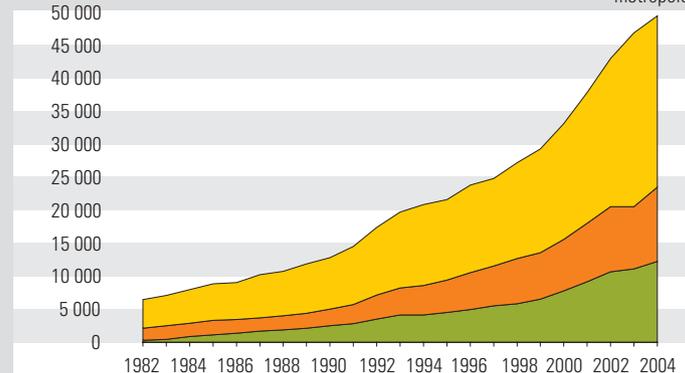


*En 2001, changement de mode de collecte.

Source : MEN-DEPP

05 Évolution du nombre de DESS délivrés (1982-2004)

métropole



Source : MEN-DEPP